



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



# HARIS DECEMBRE 2021

**Numéro 004**



Éditée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

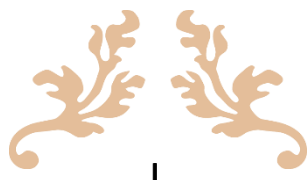
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations  
Internationales et Stratégiques  
(HARIS)

N°004 Décembre 2021

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



## Administration de la Revue

**Directeur Scientifique :**  
Professeur M'BRA EKANZA  
Simon-Pierre (Professeur  
Émérite du CAMES, Université  
Felix Houphouët-Boigny)

**Directeur de Publication :**  
CAMARA Moritié (Professeur  
Titulaire d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Directeur de Rédaction :**  
KOUAKOU N'DRI Laurent  
(Maître de Conférences  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Coordonnateur de  
Publication :** SILUE Nahoua  
Karim (Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Trésorière :** YAO Elisabeth  
(Assistante en Histoire  
économique, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Chargés de diffusion :** KEWO  
Zana (Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Péleforo Gon  
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Webmaster :** Ignace ALLABA  
(Maître de Conférences Études  
germaniques, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Éditeur :** CERRI (Cellule  
d'Études et de Recherches en  
Relations Internationales,  
Université Alassane  
OUATTARA)

**Website :** [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)

**Courriels :** [contact1@revueharis.org](mailto:contact1@revueharis.org) [cerriuao01@gmail.com](mailto:cerriuao01@gmail.com)



## Comité Scientifique

**-M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**- Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)

**-KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

**-SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies - Tunisie)

**-Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

**-Esambu Matenda - A – Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

**-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



## Comité de Lecture

-**BATCHANA E**ssohanam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU A**gba Ezéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)

-**CAMARA M**oritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

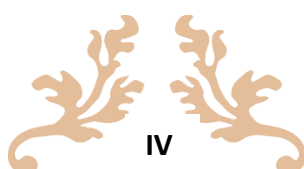
-**Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN B**enoit, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GOLE A**ntoine, Maître de Conférences d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA - Côte d'Ivoire)

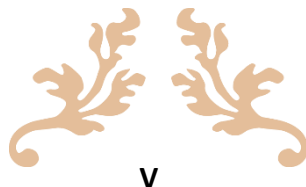
-**BAMBA A**bdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan M**ohamed, Maître de Conférences d'Histoire Politique (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)



## Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



# Sommaire

**ASSOUANGA Kouakou Laurent**

Subversion et rapports conflictuels entre Houphouët-Boigny et Thomas Sankara (1983-1985) .....7-20

**Dr. Windata Miki ZONGO**

La politique étrangère du Burkina-Faso de la quatrième République : continuités et ruptures de l'action extérieure d'un petit Etat.....21-36

**KRA Yao Séverin**

Les esclaves domestiques dans la guerre entre Français et Baoulé de 1893 à 1911.....37-51

**Toussaint KOUNOUHO**

Combattre le terrorisme transnational par la force armée : une lecture des mutations fragiles de la puissance militaire française dans le Sahel.....52-67

**Amidou KONÉ**

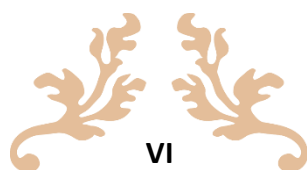
Kant, l'organisation des Nations Unies et les avatars du cosmopolitisme .....68-78

**KORÉ Franck Emerson**

La politique de l'Algérie en Afrique Subsaharienne : Les raisons d'une présence très accrue (1963-1984).....79-92

**KREMET Henri Brou Bédié**

La Centrafrique, « la demeure » des opérations de maintien de la paix (1997-2016).....93-108





## **La Centrafrique, « la demeure » des opérations de maintien de la paix (1997-2016)**

**KREMET Henri Brou Bédié**

Doctorant en Histoire Contemporaine, Université Felix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan. [kremethenri@gmail.com](mailto:kremethenri@gmail.com)

### **Résumé**

A la suite de son élection en 1993, Ange-Felix Patassé doit faire face aux multiples mutineries de l'armée au cours de la période 1995 et 1996. C'est le début d'une vague de contestations tous azimuts marquées par une crise. En raison de la situation jugée tendue, les premières missions de paix opérationnelles notamment africaine et onusienne seront déployées dans le pays à partir de 1997. Après une paix relativement précaire, le pays tomba à nouveau dans le cycle infernal de la violence marquée par le départ du président Ange-Felix Patassé du pouvoir en 2002. Depuis lors, la République centrafricaine, est confrontée à une crise majeure et soumise à un cycle d'instabilité. Cette situation entraîna le déploiement des missions de paix permanentes et cycliques en vue de ramener la paix. Du coup, la Centrafrique est devenue le pays qui a enregistré le plus grand nombre d'activités de maintien de la paix dans le monde. Malgré le ballet incessant des différentes formes de missions opérationnelles, la situation est restée toujours instable. Cet article, qui vise à expliquer la permanence des missions de paix, lève le voile sur leurs dysfonctionnements et met en relief les implications de cette instabilité.

**Mots clés :** Paix-communauté internationale-intervention-maintien-africaine

### **Abstract**

Following his election in 1993, Ange-Felix Patassé had to face multiple army mutinies during the period 1995 and 1996. This is the start of a wave of all-out protests marked by crisis. Due to the situation deemed tense, the first operational peace missions, particularly in Africa and the United Nations, will be deployed in the country from 1997. After a relatively precarious peace, the country fell again into the infernal cycle of violence marked by the departure of President Ange-Felix Patassé from power in 2002. Since then, the Central African Republic has faced a major crisis and subjected to a cycle of instability. This situation led to the deployment of permanent and cyclical peace missions in order to restore peace. Suddenly, the Central African Republic has become the country which has recorded the greatest number of peacekeeping activities in the world. Despite the incessant ballet of different forms of operational missions, the situation has always remained unstable. This article, which aims to explain the permanence of peace missions, lifts the veil on their dysfunctions and highlights the implications of this instability.

**Key words:** Peace-international Community-Intervention-African-maintenance



## **Introduction**

A l'arrivée au pouvoir d'Ange Felix Patassé en 1993, la République Centrafricaine se retrouve dans des crises d'instabilité sans précédent entraînant le pays presque au bout du chaos.

Dans un élan de solidarité africaine et dans le but de participer à la stabilité du pays, une coalition de pays africains d'obédience francophone décida de recourir à une solution négociée de la crise en proposant le déploiement d'une mission de paix et de sécurité. Cette initiative entraîna bien d'autres missions opérationnelles de paix au regard des résurgences successives et cycliques des crises dans le pays.

Ainsi, il est indéniable pour nous de poser la question suivante : Comment expliquer que malgré la présence constante des missions opérationnelles de paix, la Centrafrique n'arrive pas à retrouver la stabilité ?

Cette étude a pour objectif de mettre en exergue la fluctuation des crises et la permanence des activités opérationnelles militaires en Centrafrique, qui en moins de 16 ans a accueilli sur son sol, plus de 10 opérations de maintien de la paix. En plus, elle nous montre l'inefficacité des missions opérationnelles qui se succèdent « au chevet » de la Centrafrique. Elle a pour intérêt de mettre en évidence quelques dysfonctionnements des missions de paix et de montrer les enjeux stratégiques des théâtres des opérations militaires dans les zones de conflits.

Pour résoudre ce travail scientifique, nous avons eu recours aux sources écrites notamment, les rapports, les décisions, et les communiqués provenant de l'Union

Africaine, de l'Organisation des Nations-Unies et de l'Union Européenne. Ces derniers nous ont permis de voir le niveau d'implication de la communauté tant continentale qu'internationale dans la résolution des crises centrafricaines. Quant aux sources électroniques émanant d'Amnesty international, de Human Rights Watch et du site internet officiel du ministère de la défense française, elles nous ont fournis des informations une orientation relative à l'évolution de la situation sociale, économique et humanitaire lors desdites crises.

Elles nous permettent de subdiviser notre article en deux parties : La première fait une présentation des missions de paix en Centrafrique, la seconde, nous éclaire sur le dysfonctionnement de ces missions de paix.

### **1.La République Centrafricaine (1997-2014) : « Terre des contingents de Paix »**

Dans cette partie, nous allons faire la revue de toutes les missions africaines et internationales qui ont eu lieu en République Centrafricaine. Nous avons opté pour cette démarche pour mieux élucider la participation de chaque organisation dans la gestion des crises Centrafricaines.

#### **1.1. Les initiatives africaines dans les crises Centrafricaines**

Au cours des crises Centrafricaines, les acteurs régionaux et continentaux, notamment la Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale(CEMAC), la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), et l'Union Africaine ont déployé des missions de paix en Centrafrique.

### **1.1.1. Des difficultés économiques au déploiement de la Mission Interafricaine de Surveillance pour les accords de Bangui (MISAB) (1997-1998)**

En 1990, avec la politique d'austérité prônée par le Fond Monétaire Internationale (FMI) au lendemain de la fin de la Guerre Froide et son corollaire de mutations, le pouvoir centrafricain dirigé par André Kolingba était au bout du gouffre. Héritant d'une situation désastreuse, après avoir remporté les élections présidentielles en 1993, le régime d'Ange Felix Patassé peinait à gouverner en raison de la permanence des difficultés économiques. Au regard de cette situation désastreuse, dès l'année 1996, les militaires entreprirent de mener des séries de mutineries dans le pays.

Des négociations furent entreprises lors du 19<sup>e</sup> sommet franco-africain tenue à Ouagadougou les 5 et 6 décembre 1996 afin de trouver une issue heureuse à la situation sécuritaire et politique en Centrafrique. Patassé sollicita ses pairs africains en l'occurrence les présidents gabonais, burkinabé, tchadien et malien pour entamer des pourparlers avec les soldats et obtenir un accord de paix pour éviter que cette situation n'entraîne l'insécurité et une série de déstabilisation dans la région (A.D N'Dimina-Mougala, 2009 : p.130).

Après six jours de dialogue, du 11 au 16 janvier, un accord de paix fut finalement paraphé le 25 janvier 1997 à Bangui entre le gouvernement et les insurgés. De même, le 31 janvier 1997, le Comité International de Résolution de la crise décida de mettre en place une Force Interafricaine en République Centrafricaine dénommée la Mission Interafricaine de Surveillance pour les Accords de Bangui (MISAB) (A.D N'Dimina-Mougala, 2009 : p.130). Cette force

avait pour mission de rétablir la sécurité, veiller à l'application des accords de paix, et procéder au désarmement des soldats, des milices et bien d'autres catégories de personnes portant illégalement les armes<sup>1</sup>.

Pour rendre effectif le processus de paix, les premiers soldats furent déployés à Bangui le 8 février 1997 avec un effectif estimé à plus de 800 hommes sous le commandement du général gabonais Hachem Ratanga (A.D N'Dimina-Mougala, 2009 :p.130). La (MISAB) qui fut déployée avait effectué une partie de son mandat de sécurisation à Bangui

C'est dans ce calme apparent que des missions onusiennes de stabilisations et de consolidations de la paix furent mises en place.

### **1.1.2.La Force Multinationale en Centrafrique (FOMUC)**

En décembre 2002, sur initiative du président Oumar Bongo du Gabon, la Force Multinationale en Centrafrique (FOMUC) fut mise en place par la CEMAC<sup>2</sup> pour lutter contre une éventuelle instabilité en Centrafrique suite aux différentes incursions des assaillants. Cette force avait pour mission initiale d'assurer d'abord, la sécurité du président Ange-Felix Patassé, ensuite

---

<sup>1</sup> A la suite du déclenchement et de la persistance des mutineries, et dans l'optique de protéger ses ressortissants et le pouvoir centrafricain, l'armée française décida successivement de mettre en place différentes opérations notamment Furet, Almandin I (avril 1996), Almandin II (mai 1996-juin 1997) et Almandin III (juin 1997-mars 1998). Voir Emmanuel Chauvin, « La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ? », France, Agence Française de Développement, p.38

<sup>2</sup> Les soldats de la CEMAC provenaient des pays suivants : le Gabon, le Cameroun, la RCA, le Tchad, le Congo et la Guinée équatoriale

entreprendre la restructuration des Forces Armées Centrafricaine (FACA)<sup>3</sup>.

Par la suite, une autre phase du processus de stabilisation de la situation politique, sociale et sécuritaire vit le jour d'où le transfèrement des responsabilités de la FOMUC à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale.

### **1.1.3. De la Force Multinationale de l'Afrique Centrale à la Mission de Consolidation de la Paix en RCA (12 juillet 2008- 15 décembre 2013) : le prolongement de la stabilisation**

Après six ans de gestion sécuritaire en Centrafrique, la CEMAC décida de transférer les responsabilités de la FOMUC à une mission plus large.

En effet, en 2008, sous l'impulsion et la responsabilité de la CEEAC, une nouvelle mission dénommée Force Multinationale de l'Afrique Centrale (FOMAC) fut créée et donna spécifiquement lieu à la mise en place de la Mission de Consolidation de la Paix en RCA (MICOPAX). Elle avait pour objectif principal de procéder au désarmement, à la démobilisation et de lutter contre le crime organisé<sup>4</sup>.

Dans la même perspective, une mission européenne exclusivement française fut mise en place pour servir d'appui et d'encadrement pour la restructuration du système sécuritaire en RCA.

---

<sup>3</sup> La FOMUC, avait installé ses quartiers généraux à Bangui pour soutenir les Forces armées centrafricaine face aux vagues de mutineries qui menaçaient le régime du président Ange-Félix Patassé. La FOMUC a joué un rôle important dans le processus électoral en ce sens qu'elle a créé les conditions sécuritaires pour son organisation.

<sup>4</sup> « La force de maintien de la paix d'Afrique centrale se prépare à passer à l'action », disponible sur <https://www.thenewhumanitarian.org/fr/analyses/2014/11/10/la-force-de-maintien-de-la-paix-d-afrique-centrale-se-prepare-passer-l-action>:10 novembre 2014, (consulté le 20 décembre 2020)

### **1.1.4. La mission internationale de soutien en Centrafrique (MISCA) 2013**

Face à l'escalade de la violence du fait des violences interreligieuses et communautaires, la communauté internationale, enjoignit l'UA de déployer une mission de paix en Centrafrique afin de renforcer le dialogue intercommunautaire et d'empêcher que la situation ne se dégrade davantage. Selon la résolution RES/2127 (2013), cette mission internationale de soutien en Centrafrique avait une mission plurielle<sup>5</sup>.

Malgré la ferme volonté des organisations africaines à régler la crise centrafricaine à travers leurs multiples missions de paix, le pays demeurait dans une situation précaire. Dans ce cas de figure, le recours aux missions multilatérales était plus que nécessaire.

### **1.2. Les initiatives opérationnelles multilatérales**

Par initiatives opérationnelles multilatérales, il s'agit ici des opérations de maintien de la paix conduites par les Nations Unies ou par une force multinationale autre qu'africaine. Dans le souci de mettre fin à l'escalade de la violence, la communauté internationale s'était mobilisée à travers le déploiement des missions dites internationales. En

---

<sup>5</sup> Protéger les civils et rétablir la sécurité et l'ordre public. - Stabiliser le pays et restaurer l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire;

-Créer les conditions propices à la fourniture d'une aide humanitaire aux populations qui en ont besoin; -Soutenir les initiatives de désarmement, démobilisation et réintégration ou désarmement, démobilisation, réintégration et réinstallation ou rapatriement menées par les autorités de transition et coordonnées par le BINUCA; -Accompagner les efforts nationaux et internationaux, menés par les autorités de transition et coordonnés par le BINUCA, visant à réformer et restructurer les secteurs de la défense et de la sécurité;

plus des missions onusiennes, l'Union Européenne et la France avaient eu à intervenir en Centrafrique.

### **1.2.1. Les missions onusiennes dans les crises Centrafricaines**

Suite aux missions africaines, les Nations Unies prirent le relais en déployant en moins de 17ans, deux missions de maintien de la paix (MINURCA, MINUSCA), deux missions de consolidation de la paix (BINUCA, BONUCA) et une mission de coopération (MINURCAT).

#### **-La Mission des Nations-Unies en Centrafrique (1998-2000) :**

En raison des difficultés de la MISAB à assurer le maintien de la paix à long terme, le Conseil de sécurité de l'ONU décida par ailleurs de voter la résolution 1159 du 27 mars 1998 portant création et déploiement de la Mission des Nations-Unies en Centrafrique (MINURCA)<sup>6</sup>.

Par conséquent, un mandat en bonne et due forme venait d'être créé avec à son actif la nomination du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU. A la différence de la première mission africaine, cette deuxième mission avait un mandat de stabilisation beaucoup plus large et plus « robuste ». La présence de la MINURCA permit une stabilisation sécuritaire des régions Centrafricaines. De ce fait, elle devait poursuivre le désarmement afin de consolider la paix (S/RES/1271,1999). Le déploiement de la MINURCA avait permis une stabilisation progressive de la situation sécuritaire.

Cette accalmie donna lieu d'amorcer une autre phase de stabilisation en installant deux missions de consolidation de la paix à savoir le Bureau des Nations-Unies en Centrafrique (BONUCA) et le Bureau

---

<sup>6</sup> C'est le 15 avril 1998 que la MINURCA prit officiellement la relève du théâtre des opérations.

Intégré de l'organisation des Nations-Unies en Centrafrique (BINUCA).

#### **-Le Bureau des Nations-Unies en Centrafrique (2000-2010) : la première mission de reconstruction nationale**

Officiellement créé le 15 février 2000 en remplacement de la MINURCA, le BONUCA (Bureau des Nations-Unies en Centrafrique) avait pour mission principale :

d'appuyer les efforts faits par le gouvernement pour consolider la paix et la réconciliation nationale, renforcer les institutions démocratiques et faciliter la mobilisation sur le plan international d'un soutien politique et de ressources pour la reconstruction nationale et le redressement économique (S/2000/24 : 2000).

Malgré une présence remarquable de cette mission de consolidation onusienne, on assistait à une croissance des violations massives des Droits de l'Homme. Face à cette crainte de voir le pays sombrer à nouveau dans l'instabilité, un nouveau Bureau de consolidation fut mis en place. Il s'agit du BINUCA.

#### **-Le Bureau Intégré de l'organisation des Nations-Unies en Centrafrique (2009-2010) : Une mission de renforcement des droits humains**

Dans la suite du dialogue politique inclusif entamé par les Nations-Unies, un Bureau intégré des Nations-Unies pour la consolidation de la paix en République Centrafricaine (BINUCA) fut créé le 7 avril 2009 dont l'objectif était de « soutenir les efforts entrepris aux niveaux national et local »<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> C'est à la suite d'un courrier du Secrétaire général de l'ONU adressé au Président du Conseil de sécurité en date du 3 mars 2009, que le BINUCA remplacera en décembre 2009 le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA).

Cette deuxième mission de consolidation de la paix avait pour mission principale « d'aider le gouvernement à consolider la paix et la réconciliation nationale et à soutenir les institutions démocratiques(...) visant à appuyer le processus de réconciliation nationale, ainsi que le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des combattants des groupes armés »<sup>8</sup>.

Malgré les efforts onusiens dans le domaine du renforcement et de la consolidation de la paix, la Centrafrique se retrouva dans une nouvelle crise politique et sociale<sup>9</sup>. Cette situation donna l'occasion aux différentes entités internationales d'intervenir soit simultanément ou/et parallèlement pour maintenir la paix sociale dans le pays.

#### **-La Mission des Nations-Unies en République Centrafricaine et au Tchad (2007-2010)**

Dans le but d'aider au maintien de l'ordre dans les camps de réfugiés et de personnes déplacées à proximité du Darfour, le Conseil de sécurité des Nations-Unies avait créé la Mission des Nations-Unies en République Centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), conformément à la résolution (S/RES/1778,2007). Afin d'améliorer la sécurité dans la zone, une étroite coordination existait entre l'EUFOR-TCHAD et la Mission des Nations-Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT).

Cette mission onusienne (MINURCAT) fut mise en place en

2007 pour neutraliser les bandes armées qui opéraient depuis les frontières tchado-centrafricaines. Malgré l'organisation d'élections, cette mobilisation internationale et africaine n'avait pas empêché la résurgence d'une autre crise avec une rébellion (la Seleka) qui entre temps s'était constituée à partir des territoires tchadiens et soudanais. Ce revirement donna lieu aux Nations-Unies de déployer une énième mission.

#### **-La Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations-Unies pour la Stabilisation en Centrafrique**

Créée par la résolution 2149 du Conseil de sécurité, l'ONU prit le relais de la MISCA à travers la mise en place de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations-Unies pour la Stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) le 15 septembre 2014. Cette nouvelle intervention de l'ONU marque la douzième opération de maintien de la paix en Centrafrique.

A côté des missions de paix de l'ONU, les Européens principalement les Français avaient fait de la gestion opérationnelle de la crise, l'un de leur cheval de bataille. C'est ainsi que leur présence était visible dans presque tout le cycle d'instabilité de la République Centrafricaine.

#### **1.2.2. Les missions françaises et européennes dans la résolution de la crise**

Intervenant en soutien à toutes les forces qui sont intervenus sur le théâtre des opérations militaires, l'apport des missions européennes et françaises était fort remarquable. Ainsi, les opérations « Boali », l'Opération Militaire de l'Union Européenne en République du Tchad et en République Centrafricaine (l'EURFORD), l'opération « Sangaris » et la Force de l'Union Européenne en République Centrafricaine (EURFOR-RCA) intervinrent dans les crises Centrafricaine.

---

<sup>8</sup> « République centrafricaine : la crise des droits humains devient incontrôlable », Amnesty International, 2013, article en ligne disponible sur <https://www.amnesty.org/download/Documents/8000/afr190032013fr.pdf>, (consulté le 12 décembre 2020 à 12heures 30 )

<sup>9</sup> Il est important de signaler qu'en 2010, l'Union Africaine avait installé un Bureau de liaison en Centrafrique après le départ des forces africaines.

## **-L'intervention de l'Opération Militaire de l'Union Européenne en République du Tchad et en République Centrafricaine (2007-2010)**

En février 2003, le Soudan et le Tchad était en proie à une grave crise dans la zone du Darfour. Ces crises tchado-soudanaises avaient influencé la stabilité de la Centrafrique. Par la suite, le conflit soudanais s'était répercuté sur son voisin tchadien. Face à la dégradation de la situation sécuritaire et prenant la pleine mesure d'une probable contagion régionale des crises tchado-soudanaises, les entités régionales et internationales décidèrent de s'engager davantage afin d'éviter une escalade de l'insécurité. D'où la mise en place de l'Opération Militaire de l'Union Européenne en République du Tchad et en République centrafricaine (l'EURFORD).

Le 28 octobre 2004, le Conseil de Sécurité exprima sa préoccupation sur la situation en Centrafrique. Conformément à la résolution 1778 du Conseil de sécurité des Nations-Unies du 25 septembre 2007, et dans le cadre d'une approche régionale de la crise, l'Opération militaire de l'Union Européenne en République du Tchad et en République Centrafricaine (EUROFORD-TCHAD) a mené une action opérationnelle militaire du 28 janvier au 15 mars 2009 (S/RES/1778, 2007). L'EURFOR-TCHAD/RCA a été l'opération la plus multinationale de l'Union Européenne sur le continent africain<sup>10</sup>. Mais à travers la résolution 1834 du Conseil de sécurité des Nations-Unies, le mandat de l'EURFOR-TCHAD fut relevé par l'ONU.

<sup>10</sup> Dans le cadre de la politique européenne de Défense, 23 pays de l'Europe ont fourni des soldats à l'Euford-Rca. Les plus importants contingents provenaient de sept pays notamment de la France, de l'Irlande, la Pologne, l'Italie, le Pays-Bas, la Suède et l'Australie.

Malgré La fin de son mandat, l'UE resta engagée sur les territoires tchadiens et centrafricains<sup>11</sup>.

## **-L'opération « Boali » : la mission d'appui et d'encadrement pour la restructuration de l'armée**

En octobre 2012, face à l'instabilité permanente et grandissante en République Centrafricaine, la France mit en place une opération militaire visant à soutenir la mise en place de la Force Multinationale en Centrafrique (FOMUC) puis la MICOPAX<sup>12</sup>. Rappelons que cette opération française se situait dans le programme du Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix (RECAMP) visant à participer à l'encadrement des FACA.

En vue de participer à l'établissement d'une paix durable à travers un soutien logistique, technique et éventuellement opérationnel, la mission africaine (FOMAC) avait bénéficié du soutien financier et opérationnel des soldats de l'Union Européenne qui opéraient en parfaite relation avec les troupes françaises de l'opération « BOALI » présentes depuis 2002 sur le territoire centrafricain<sup>13</sup>.

Préoccupée par la grave crise Centrafricaine, et se félicitant de l'appui militaire de la France, l'Union Européenne afficha sa volonté d'utiliser tous les efforts possibles afin de contribuer à la stabilité du pays. C'est ainsi qu'elle mit en place l'opération « Sangaris » et la Force de

<sup>11</sup>Des Etats européens sont restés sur le terrain des opérations militaires sous mandat de la MINURCAT.

<sup>12</sup>« L'opération Boali », disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/operations/missions-realisees/afrique/operation-boali-2002-2013/1-operation-boali>, mise à jour 05/12/2013 (consulté le 10 décembre 2020 à 10heures)

<sup>13</sup>La FOMAC était accusé de manque de leadership, mais la présence des soldats français leurs faisaient souvent ombrage.

l'Union Européenne en République Centrafricaine l'EUFOR-RCA.

#### **-L'opération « SANGARIS »<sup>14</sup>**

Au regard de la dégradation de la situation humanitaire, la communauté internationale s'engagea davantage pour éviter un embrasement de la région. Les incursions répétées des hommes armés « Seleka » de Michel Djotodia dans les quartiers en vue de rechercher les anciens militaires de Bozizé tournait à l'expédition punitive et aux pillages des domiciles. L'exaspération de la population avait finis par créer une armée d'auto-défense « anti-balaka » pour se protéger.

Cette mission d'appui à la MISCA avait pour objectif de faire cesser les violences des rebelles de la « Séleka » et des milices « anti-balaka. » Quelques mois après le déploiement des soldats de la MISCA et des soldats de la force « Sangaris », la multiplication et l'intensification des violations du droit international humanitaire n'a cessé d'augmenter (P. Boisselet, 2014: 34). L'atmosphère était-elle que le président Michel Djotodia signa sa reddition.

#### **-La Force de l'Union Européenne en République Centrafricaine (EUFOR-RCA)**

De février 2014 à mars 2015, la force européenne de l'EUFOR-RCA s'est déployée en Centrafrique et par la suite l'UE avait créé deux programmes à savoir la Mission de Conseil Militaire de l'Union Européenne en République centrafricaine (EUMAM-RCA) puis la Mission de Formation de l'Union Européenne en Centrafrique (EUTM-RCA) destinée à former l'armée régulière centrafricaine. Malgré l'engagement des forces d'appui

auprès des soldats de la MISCA, cette dernière n'est parvenue à satisfaire aux exigences liées à la protection de la population civile (R. E N'Zobo et al, 2013 : 20)

La reprise des tensions et la persistance des crises en République Centrafricaine avaient poussé la communauté internationale et les organisations régionales à intervenir davantage. Ici, les différentes missions étaient fonction de la nature et de la gravité de la situation. A travers ce déferlement opérationnel militaire et humanitaire, la Centrafrique devenait en si peu de temps l'une des destinations privilégiées des missions de paix. Malgré ce déploiement tous azimuts, on assistait toujours à une reprise des hostilités. Ces différentes missions ont-elles effectivement joué leurs rôles ?

### **2.Le dysfonctionnement, source des ballets des missions**

Le dysfonctionnement des différentes missions de paix provoqua une permanence d'activités opérationnelles militaires sur le sol centrafricain. La Centrafrique devint une demeure des missions de paix à cause du dysfonctionnement multiforme de ces missions.

#### **2.1. Les difficultés opérationnelles des missions africaines et le manque de probité des missions multilatérales**

En raison des difficultés sur le théâtre des opérations, les missions africaines étaient soit relayées ou soutenues par les missions internationales. Or ces dernières faillirent par moment à leurs missions.

##### **2.1.1. L'inefficacité des missions africaines de paix**

Au regard de leur volonté de mettre fin à l'instabilité en République Centrafricaine, les missions Africaines de paix eurent des

---

<sup>14</sup>C'est le nom donné à un papillon rouge endémique en Centrafrique

difficultés financières, humaines et logistiques dans la conduite de leurs opérations respectives.

### **-Une succession de difficultés et de manque de franchise de certains pays pourvoyeurs de troupes**

Au cours de la mission de la FOMUC, les militaires africains manquaient de moyens logistiques. Dès lors, les militaires français apportèrent différents soutiens notamment en matière de renseignement, de planification, d'appui logistique et aérien.

Aussi, la France décida-t-elle de fermer sa base militaire de Bouar. Dès la mise en place de la mission en août 1997, elle avait bénéficié du soutien logistique et humain des soldats français dans certaines situations de combats (F. de Saint Victor, 2013 :3). Par conséquent, le départ de ces derniers n'a fait que rendre la tâche difficile aux soldats africains (E. Chauvin, 2018 : 37). Alors, après le départ des soldats français, les militaires africains de maintien de la paix se remplacèrent sur le territoire centrafricain.

En 2006, après l'éclatement de la rébellion, de l'Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement (UFDR), la FOMAC fut déployée. La FOMAC remplacé par la MICOPAX en 2008, avait pour mission de procéder aux désarmements et de lutter contre les bandes armées, mais rien n'y fit<sup>15</sup>.

Faute de moyens, les forces africaines ne pouvaient agir conséquemment avec célérité. Dans le cas typique de la MICOPAX, disons qu'elle manquait « *de ressources et*

---

<sup>15</sup> Comme nous l'avons signifié dans la deuxième partie de ce travail, la Centrafrique était devenue le refuge des bandes armées notamment l'Armée de Résistance du Seigneur, les milices Djandjawid et des combattants tchadiens.

*était trop débordée pour pouvoir accomplir les tâches qui lui étaient assignées, et il fut de plus en plus clair que la force avait besoin d'une aide externe.* » (CEEAC-CMI : 12)

C'est d'ailleurs pourquoi en 2013 au cours de la conférence des Ambassadeurs de France, le président français François Hollande n'a pas manqué d'interpeller l'ONU et l'UA sur les risques d'une catastrophe humanitaire: (P. Airault et V. Duhem ,2013 : 27).

En plus, signalons la duplicité de certains contingents africains de maintien de la paix particulièrement l'attitude des soldats tchadiens.

Les soldats tchadiens ont joué la carte de la passivité dans les crises centrafricaines. Après avoir aidé à protéger le pouvoir d'Ange Felix Patassé, le contingent tchadien de la CEMAC ne s'est pas opposé à l'entrée des rebelles de François Bozizé dans Bangui (E. Chauvin, 2018 : 39). En plus, le Tchad utilisa sa présence pour influencer les décisions politico-militaires des Centrafricains<sup>16</sup>. En 2013, face à l'intensité des combats, ces mêmes soldats tchadiens laissèrent les rebelles de la « Seleka » de Michel Djotodia s'emparer du pouvoir<sup>17</sup>. Par la suite, passé sous le commandement de la MISCA, les soldats tchadiens de ladite mission ont en complicité avec les soldats de la « seléka » participé à de graves exactions à l'encontre des civils (E. Chauvin, 2018 : 39).

---

<sup>16</sup> Quand François Bozizé décida d'effectuer une visite au Soudan voisin, Idriss Deby menaça de retirer ses soldats de la FOMUC .Le président Centrafricain était obligé de se plier aux injonctions du président tchadien en ce sens qu'il était dépendant des soldats Tchadiens.

<sup>17</sup> En raison d'une signature d'un accord bilatéral en 2007 entre la Centrafrique et l'Afrique du Sud, un contingent sud-africain fut déployé en Centrafrique. Ces soldats tentèrent en vain de contenir l'avancée des rebelles.



Toutes ces raisons susmentionnées avaient contribué à rendre la tâche difficile aux soldats africains dans la résolution opérationnelle des conflits.

Mais l'une des difficultés était l'insuffisance de ressources humaines sur le théâtre des opérations militaires.

### **-Manque d'effectifs suffisants pour les missions opérationnelles**

Les opérations de paix africaines déployées en République Centrafricaine manquaient d'effectifs suffisants pour accomplir leurs missions sur l'ensemble du territoire national.

En effet, la MICOPAX qui devrait apporter une réponse positive aux missions précédentes africaines, manquait de lisibilité et de clarté. Déjà que les missions de paix africaines souffraient de professionnalisme et de laxisme, elle ne pouvait en aucun cas gérer convenablement ce mandat au regard du sous-effectif :

Le mandat et les effectifs de la MICOPAX étaient insuffisants compte tenu des développements de la situation en RCA. Compétentes et appréciées de la population (à l'exception du contingent tchadien, cf ci-après), ces forces ne pouvaient en l'état garantir la protection de la population. Son mandat était basé sur la consolidation de la paix et était ainsi inapproprié suite à la nouvelle donne issue du coup d'Etat et la présence des éléments de la Séléka lourdement armés sur l'ensemble du territoire. Trop imprécis, le mandat ne permettait pas de répondre au mieux aux défis liés à cette situation (R. E. N'Zobo et al : 2013 .19).

À cet effet, le 19 juillet 2013, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine (UA) décida de remplacer la MICOPAX par une mission sous conduite de l'UA, la Mission Internationale de Soutien à la République Centrafricaine (MISCA). La

nouvelle mission africaine peinait à maintenir la sécurité des biens et des personnes. Selon le chef de mission de la FIDH Eric Plouvier :

Assurer la protection de la population est une obligation incontournable et urgente que le dispositif sécuritaire actuel ne garantit pas. La population civile est abandonnée aux mains criminelles des Séléka(...) La présence en grand nombre d'hommes en armes en RCA est par ailleurs une source potentielle de déstabilisation sécuritaire de la sous-région (R. E. N'Zobo et al : 2013 .19).

Ce manque d'effectifs a naturellement eu des conséquences sur la stabilité du pays. Alors, des missions multidimensionnelles furent mises en place dans le but d'éviter une catastrophe humanitaire.

Mais les missions internationales censées apporter un soutien ou relayer les missions africaines avaient manqué d'objectivité et d'orientation dans l'exercice de leur fonction.

### **2.2. Mauvaise orientation des missions internationales**

A la suite des crises en Centrafrique, la communauté tant régionale qu'internationale s'est mobilisée pour essayer de ramener la paix et la quiétude. Mais après le départ des missions de paix dans le pays, on assistait à un retour à l'instabilité. Les missions successives censées consolider la paix ont-elles effectivement été réalisées dans les dispositions prescrites ?

### **-Marginalisation du volet économique et social dans la gestion des crises**

La marginalisation du secteur économique et social dans la sortie de crise par les missions internationales avait eu des répercussions sur l'issue de la crise.

En déployant une opération de paix, les organisations tant africaines qu'internationales devraient apporter une aide financière conséquente à la Centrafrique pour sortir le pays du « désastre » économique.

La préoccupation devrait être portée sur la résolution définitive des difficultés économiques afin de ramener la paix et la quiétude. En déployant une opération de paix, les organisations avaient déplacé le problème centrafricain sans pour autant le résoudre. La preuve, les mêmes difficultés ont toujours perduré au cours des mandats des gouvernements qui se succédèrent à la tête du pays.

En clair, les crises répétitives (émeutes, insurrections, contre-insurrection, mutineries) en Centrafrique relevaient de l'inefficacité des missions qui ont eu à gérer la situation. Ces crises centrafricaines étaient purement économiques et sociales de Kolingba à Ange Felix Patassé. A côté des premiers déploiements militaires en 1997, il aurait fallu par la suite aider économiquement la Centrafrique à sortir de cette crise. Si cette mesure était adoptée, la Centrafrique n'aurait sans doute pas accueilli un nombre important d'opération de maintien de la paix sur son sol.

La preuve, les fonctionnaires avaient plus de six mois d'arriérés de salaires accumulés (R. Marchal, 2009 : 21). La situation financière et économique n'était pas du tout reluisante. La dette intérieure de 1998 à 2004 se chiffrait à plus de 96 milliards (R. Marchal, 2009 : 21).

Bien que la réforme du secteur de la sécurité (RSS) était nécessaire, elle devrait mettre en avant l'aspect socio-économique au regard des antécédents des crises centrafricaines. Il devrait avoir une adéquation entre sécurité et aide au développement tout en prenant en compte les aspirations

de la population. (R. Marchal, 2009 : 24)

D'ailleurs, au cours d'une série d'enquêtes et d'entretiens conduite par la Banque mondiale sur une frange de la population (vulnérable), il ressort que les personnes interrogées avaient d'autres préoccupations que la sécurité (R. Marchal, 2009 : 25). Cela démontre que les différentes missions de consolidations n'ont pas pris en compte les préoccupations des populations.

### **-Manque d'objectivité des programmes de consolidation de la paix**

Dans le processus des opérations de maintien de la paix, après chaque intervention opérationnelle militaire, plusieurs mesures sont prises pour le rétablissement et la consolidation de la paix. Ainsi, une autre phase dite de consolidation de la paix est mise en place afin de créer les conditions du retour à la paix.

Les différentes interventions en Centrafrique, étaient beaucoup plus portées sur le volet militaire plutôt que de contribuer à une stabilité à long terme en invitant les forces vives de la nation à emprunter le chemin de la réconciliation. Malgré, le déploiement de deux missions de consolidation notamment la BONUCA et la BINUCA, une rébellion se forma et la Centrafrique replongea dans le cycle infernal de la violence en 2001.

En définitive, pour éviter la résurgence d'une nouvelle crise, il faut nécessairement que cela passe par la réussite et le suivi des programmes de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion(DDR).Or, au cours des différentes missions de paix en Centrafrique, plusieurs institutions tant continentales qu'internationales ont mis en place des programmes de consolidation de la paix mais elles se sont avérées inefficaces. Les signes

d'un retour à la normale étaient-ils visibles pour prétendre déployer des opérations de consolidations de la paix ?

Malgré les efforts consentis par les différentes missions de consolidation de paix, des groupes importants d'ex-combattants et militaires étaient le plus souvent laissés pour compte<sup>18</sup>. En effet, l'organisation d'élections, et la mobilisation internationale n'avaient pas empêché la résurgence d'une autre crise avec une rébellion « la Seleka ».

Au regard des crises qui se succédèrent les unes après les autres en Centrafrique, les actions de consolidation de la paix n'avaient pas renforcé et conforté la situation politique, économique, sociale et sécuritaire du pays. En plus, les missions internationales n'avaient pas rempli totalement leurs cahiers de charge.

### **-Des opérations militaires aux missions détournées**

Par moment les missions de paix s'étaient détournées de la gestion opérationnelle de la crise pour se retrouver sur des terrains qui ne relevaient pas de leurs prérogatives ou du moins de leurs cahiers de charges. Comme l'a écrit A. Bamba, (2013 :51) :

la France considérait alors l'UE comme le nouveau lieu de concrétisation de ses propres initiatives en Afrique...et en intervenant avec le concours des pays européens, la France gagnait en efficacité dans ses actions, se crédibilisait davantage et partageait également les risques et les coûts de l'implication.

A l'analyse, les missions de coopération de l'Union Européenne avec la France en première ligne étaient plus destinées à apporter secours à un ami en la personne d'Idriss Deby qu'à résoudre la crise centrafricaine. En créant cette force, c'était dans l'intention de stopper le flux et le reflux des bandes armées qui se constituaient pour attaquer le Tchad considéré comme un partenaire stratégique de Paris dans la lutte contre le terrorisme.

Pour les Français, en mettant en place cette mission européenne, elle donnait directement accès au territoire centrafricain dans le but de traquer les rebelles tchadiens et surveiller les mouvements des forces soudanaises vers le Tchad. De ce fait, la préoccupation sécuritaire était plus portée sur N'Djamena que Bangui d'où sa marginalisation.

A côté de ses intérêts en RCA, la France avait des « entrées » dans des pays limitrophes notamment au Cameroun, au Tchad et au Congo, alors, l'attention était aussi portée sur ces Etats. Paradoxalement, en dépit de l'insécurité grandissante dans le pays, les entreprises françaises exerçaient leurs différentes activités en toute quiétude<sup>19</sup>.

La Centrafrique est un pays très riche en ressources naturelles. Les plus importantes réserves minières se trouvent dans la partie ouest et sud-ouest du pays. Pourtant, « *Areva qui avait suspendu en 2008 son exploitation du gisement d'uranium de Bakouma officiellement à cause de difficultés techniques et de la baisse des cours mondiaux d'uranium à la suite de la catastrophe de Fukushima ne s'est pas retirée définitivement* »<sup>20</sup>.

<sup>18</sup> Mohamed HOUSSEIN, « Les conflits armés en Centrafrique, causes et conséquences. », disponible sur [http://www.irenees.net/bdf\\_fiche-analyse-1011\\_fr.html](http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1011_fr.html)(consulté le 15 décembre 2020 à

<sup>19</sup>Air France, Bolloré, Castel, Total, CFAO continuaient tranquillement leurs activités sur le territoire Centrafricain.

<sup>20</sup>« À Birao, la guerre sans fin des « Trois Frontières » » <https://www.lefigaro.fr/international/2007/01>

Alors qu'une insécurité grandissante régnait dans le nord du pays avec les affrontements religieux et inter-ethniques, la mission française avait préféré se déployer dans l'ouest et le sud-est (R. Marchal, 2009 : 18).

Au regard des informations mentionnées un peu plus haut, il est évident que les soldats français étaient plus figés à protéger leurs entreprises et à lorgner les zones minières plutôt que de se concentrer sur l'essentiel.

Cette attitude n'était pas faite pour arranger la situation sécuritaire. Elle a par ailleurs dégradé l'intégrité territoriale et exacerbé la crise.

### **3. Les conséquences du « laxisme » opérationnel**

La gestion approximative des crises centrafricaines entraîna des conséquences notamment l'ingérence des pays voisins et la porosité des frontières.

#### **3.1. La prolifération de rebellions**

La gestion de la crise centrafricaine avait engendré une situation particulière, notamment l'ingérence des pays voisins et la prolifération de rébellion.

La RCA se trouvant au centre des pays considérés comme instable notamment le Soudan, la RDC et le Tchad, il est bien évident que l'existence d'une interdépendance d'instabilité n'est pas à exclure. Une crise qui éclate dans un pays comme dans un autre à forçement des conséquences négatives sur la stabilité de la région (P-C Beninga et al 2017 : 11 )

Dans sa politique étrangère, le Tchad cherchait à influencer la politique intérieure centrafricaine et par ricochet se positionner comme une puissance sous régionale en Afrique centrale. Par conséquent, au

cours des activités de déstabilisation du régime centrafricain, François Bozizé avait bénéficié du soutien politique et militaire des autorités tchadiennes et congolaises pour chasser Ange Felix Patassé du Pouvoir en 2003<sup>21</sup>.

Ironie du sort, c'est à partir du territoire tchadien et la complicité des autorités des deux Congo notamment Brazzaville et Kinshasa que les rebelles de la « Séleka » menèrent l'insurrection qui a conduit au départ de François Bozizé à la tête de l'exécutif en 2013 (R. Marchal, 2009 : 26).

Aussi, Idriss Deby avait une emprise sur les autorités centrafricaines en ce sens qu'il a contribué soit à les positionner ou à les faire tomber. Dans cette optique, il profita de l'instabilité de la RCA pour exploiter le pétrole des fosses sédimentaires de Doba situé à la frontière tchado-centrafricaine (P-C Beninga et al 2017 : 12). Par conséquent, les tchadiens n'avaient pas intérêt à ce que la crise ait un dénouement heureux.

La Permanence des crises en Centrafrique a fait naître une pléthore de groupes armés qui étaient à l'origine de la permanence des rebellions, mutineries et coup de force. D'ailleurs, entre les années 2002 et 2007, nous avons répertorié 14 groupes armés (P-C Beninga et al 2017 : 11).

Ces groupes armés avaient

longtemps servi de bras armés aux hommes politiques pour conquérir le pouvoir ou sous-traiter certaines missions régaliennes de sécurité telles que la lutte contre les bandes armées et groupuscules criminels repliés dans l'arrière-pays »(P-C Beninga et al 2017 : 1).

---

/17/01003-20070117ARTFIG90160-  
\_birao\_la\_guerre\_sans\_fin\_des\_trois\_frontieres.  
php(consulté le 15 décembre 2021 à 20H)

---

<sup>21</sup> La grande partie des soldats de François Bozizé ont été recrutés parmi l'ethnie Zaghawa du Tchad qui se trouve être l'ethnie du Président Idriss Deby Itno.

Suite à la tentative du coup d'Etat fomenté par l'ancien président André Kolingba et l'ex-général François Bozizé, les troupes Libyennes épaulées par le MLC (Mouvement de libération du Congo) du rebelle congolais Jean Pierre Bemba ont aidé l'armée loyaliste à repousser l'attaque<sup>22</sup>.

Cependant, les ingérences étrangères avaient contribué à alimenter le climat d'instabilité et d'insécurité dans le pays. A côté, les crises tchadiennes et soudanaises ont eu des conséquences sur la situation déjà précaire à l'intérieur du territoire centrafricain.

### **3.2. La porosité des frontières, un problème pour la résolution des crises centrafricaines**

En février 2003, pendant la période suivant la crise centrafricaine, le Soudan et le Tchad étaient en proie à des crises dans la zone du Darfour. Les crises soudanaises ont eu des conséquences sur la stabilité de la Centrafrique.

Dès avril 2006, avec le soutien du Soudan, N'Djamena était attaqué par les rebelles du Front Uni pour le Changement (FUC). La situation d'instabilité au Tchad et au Soudan entraîna un déplacement massif d'une frange importante de la population vers la Centrafrique d'où la création des camps de réfugiés. Or, selon les rapports, des organisations des droits de l'homme ces camps de réfugiés étaient présentés comme des lieux de recrutement des différents groupes armés<sup>23</sup>. Or à cette période, la

---

<sup>22</sup>Au cours de ces affrontements, des tchadiens auraient été tués. Cependant, ces événements ont entraîné une crise entre le Tchad et la République centrafricaine.

<sup>23</sup> « République centrafricaine : la crise des droits humains devient incontrôlable », Amnesty International, 2013, article en ligne disponible sur <https://www.amnesty.org/download/Documents/8000/afr190032013fr.pdf>, (consulté le 12 décembre 2020 à 12heures 30 )

Centrafrique était dans une phase de consolidation de la paix.

Ainsi, la république Centrafricaine déjà encline à une situation désastreuse et chaotique à l'intérieur de son territoire était confrontée à la porosité des frontières due aux nombres croissants des conflits dans la région<sup>24</sup>. Cette situation engendra le trafic incontrôlé d'armes de guerres et créa un climat de violence et d'insécurité. Elle a aussi favorisé l'entretien et la création de groupes armés, ce qui donna lieu à une régionalisation du conflit centrafricain.

En raison de l'insécurité et de l'instabilité qui prévalaient en RCA, les missions commises pour mettre fin aux crises ont failli par endroit à la gestion de la crise.

### **Conclusion**

De 1997 à 2014 la République Centrafricaine était devenue la demeure des missions opérationnelles de paix en ce sens que les activités de maintien de la paix étaient accrues et permanentes.

Ainsi, malgré leur diversité et adaptation, les missions ne sont parvenues à résoudre durablement les crises en Centrafrique. A l'analyse, cet échec des missions relève des ingérences extérieures et des dysfonctionnements notamment opérationnels et du manque d'objectivité des missions commises à la tâche.

---

<sup>24</sup> HOUSSEIN (M), « Les conflits armés en Centrafrique, causes et conséquences. », disponible sur [http://www.irenees.net/bdf\\_fiche-analyse-1011\\_fr.html](http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1011_fr.html)(consulté le 15 décembre 2020 à 13h)

Parvenir donc à rendre efficace ces missions de paix opérationnelles, c'est de repenser la gestion transversale des crises qui prend en compte l'ensemble du processus de paix pendant et après les missions de consolidation. Par ailleurs, il faudra tenir compte des contours qui ont provoqué l'éclatement du conflit tout en ayant un regard sur les aspirations de la population dans le processus de paix.

Bien que le déploiement d'une mission vienne pour atténuer le conflit, il serait judicieux de chercher à comprendre les mobiles de la crise. Cette phase permettrait sans doute d'aborder le processus de paix avec beaucoup de minutie. Cela avait manqué à toutes les forces qui se succédèrent sur le territoire centrafricain. Il ne s'agit pas de maintenir la paix et une fois le conflit terminé on se presse à passer à autre chose. Cette attitude a eu des conséquences malheureuses sur la stabilité de la Centrafrique.

## Sources et bibliographie

### I-Sources

#### -Rapport

-PSC/AHG/4(CDXVI), *rapport de la présidente de la commission sur la situation en république centrafricaine et les activités de la mission internationale de soutien à la Centrafrique* sous conduite africaine, Addis-Abeba, Éthiopie 29 janvier 2014 -S/2000/24, 14 janvier 2000, *Neuvième Rapport du Secrétaire général sur la mission des Nations Unis en république centrafricaine(MINURCA)*

#### -webographie

« À Birao, la guerre sans fin des « Trois Frontières » »  
<https://www.lefigaro.fr/international/2007/01/17/01003-20070117ARTFIG90160->

[birao la guerre sans fin des trois frontières.php](http://www.birao-la-guerre-sans-fin-des-trois-frontieres.php)(consulté le 15 décembre 2021 à 20H)

« La Centrafrique, championne du monde des interventions internationales », 2015, in *Jeune Afrique*, 30 avril à 09h46, disponible sur <https://www.jeuneafrique.com/depeches/230477/politique/la-centrafrique-championne-du-monde-des-interventions-internationales/>, (consulté le 15 décembre 2020 à 20h)

« La force de maintien de la paix d'Afrique centrale se prépare à passer à l'action », disponible sur <https://www.thenewhumanitarian.org/fr/analyses/2014/11/10/la-force-de-maintien-de-la-paix-d-afrique-centrale-se-prepare-passer-l-action:10novembre> 2014, (consulté le 20 décembre 2020)

« L'opération Boali », disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/operations/missions-realisees/afrique/operation-boali-2002-2013/1-operation-boali>, mise à jour 05/12/2013 (consulté le 10 décembre 2020 à 10heures)  
« République centrafricaine : la crise des droits humains devient incontrôlable », Amnesty International, 2013, article en ligne disponible sur <https://www.amnesty.org/download/Documents/8000/afr190032013fr.pdf>, (consulté le 12 décembre 2020 à 12heures 30 )

HOUSSEIN (M), « Les conflits armés en Centrafrique, causes et conséquences. », disponible sur [http://www.irenees.net/bdf\\_fiche-analyse-1011\\_fr.html](http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1011_fr.html)(consulté le 15 décembre 2020 à 13h)

Human Rights Watch (HRW), « République centrafricaine : des combattants de la Séléka se regroupent dans le nord », disponible <https://www.hrw.org/fr/news/2014/02/05/republique-centrafricaine-des->

combattants-de-la-seleka-se-regroupent-dans-le-nord, publié en 2014

### **-Résolution et décision**

-S/RES/2127 (2013), portant autorisation du déploiement de la mission de soutien de la paix sous conduite de l'Union Africaine (MISCA)

-Décision 2014/73/PESC du Conseil relative à une opération militaire de l'Union européenne en République centrafricaine (EUFOR RCA), du 10 février 2014

-CS/RES/1159 (1998) du 27 mars 1998 portant création et déploiement de la Mission des Nations Unies en Centrafrique, 27 mars 1998

-S/RES/1271 (1999) 22 octobre 1999 du Conseil de sécurité de l'ONU

S/RES/1778 (2007), portant mise en place au Tchad et en République centrafricaine, d'une présence multidimensionnelle, 25 septembre 2007

### **-Communiqué**

-CS/1150, Communiqué de Presse, le conseil félicite la minurca pour sa contribution à la restauration de la paix et de la sécurité en république centrafricaine, 10 février 2000

## **II-Bibliographie**

« Principe de subsidiarité l'exemple de la CEEAC dans la crise centrafricaine : Un processus de paix au plus proche du peuple », CEEAC-CMI, p.24

AIRAULT (P) et DUHEIM (V), 2013 « Centrafrique, cherche tutelle désespérément », in *Jeune Afrique*, n°2747 du 1<sup>er</sup> au 7 septembre, pp8-11

BAMBA (A), 2012-2013, « L'africanisation du règlement des conflits : mythe ou réalité ? Le cas des médiations africaines en Afrique de

l'Ouest francophone : (2000-2010) », Abidjan, Editions Fondation Felix Houphouët Boigny, Dialogue & Paix, n°3, pp-29-54.

BOISSELET (P), 2014 « Centrafrique : Au cœur du chaos », in *Jeune Afrique*, n° 2777 du 30 mars au 5 avril, pp.32-36

CHAUVIN (E), 2018, « La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ? », France, Agence Française de Développement, p.126

GUSTAVO(C) et LUCEY (A), « Consolidation de la paix fracturée en République centrafricaine: Leçons pour l'engagement de l'Union Africaine » ; Institut d'études de sécurité, note d'analyse 87, juillet 2016, disponible sur <http://centrafrique-presse.over-blog.com/2017/10/la-centrafrique-championne-du-monde-des-interventions-internationales.html>, (consulté le 15 décembre 2017)

MARCHAL (R), 2009 « Aux marges du monde, en Afrique centrale... », *Les études du ceri* n°153 - 154 - mars, p.51

N'DIMINA-MOUGALA(A-D), 2009/4 « Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique centrale, 1960-2000 », , *Dans Guerres mondiales et conflits contemporain*, n° 236, Presses Universitaires de France, pp.121 à 133

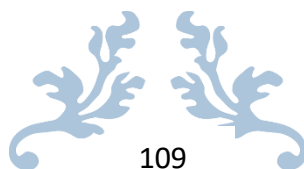
N'ZOBO(R.E), PLOUVIER (E), SIVIEU (M), 2013 « République centrafricaine : Un pays aux mains des criminels de guerre de la Séléka », Paris, Fédération internationale des ligue des droits de l'Homme, p.56

SAINT VICTOR (F), 2013 « 45ans d'opérations militaires françaises en république centrafricaine », cdef, lettre du retex-opérations n° 8, 9 décembre, p.8

Numéro 004 Décembre 2021  
Histoire et Analyses des Relations Internationales  
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053







HARIS N°004 Décembre 2021